

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES



ASSOCIATION OF AFRICAN CENTRAL BANKS

## **Annexe 4**

### **ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)**

-----  
**37<sup>ème</sup> REUNION ORDINAIRE DU  
CONSEIL DES GOUVERNEURS**

*(Port-Louis, Maurice, 23 août 2013)*

-----

### **RAPPORT D'ETAPE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE COOPERATION MONETAIRE EN AFRIQUE (PCMA) EN 2012**

-----

## **I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL**

Le ralentissement de la croissance économique observé au cours de l'année 2011 s'est poursuivi en 2012. En effet, selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI)<sup>1</sup>, le produit intérieur brut réel mondial est ressorti en hausse de 3,2 % en 2012, en retrait de 0,8 point de pourcentage par rapport à 2011, du fait de la faiblesse de l'activité au premier semestre de 2012.

Dans les pays avancés, le taux de croissance s'est à nouveau affaibli en ressortant à 1,2 % en 2012 contre 1,6 % en 2011 et 3,0 % en 2010), affecté par l'évolution des économies de la Zone euro. Celles-ci se sont en effet contractées de 0,6 % du fait de l'effondrement de la confiance à la suite de l'aggravation de la crise de la dette dans certains pays de cette zone. Par contre aux Etats-Unis et au Japon, l'activité économique a amorcé une reprise à des taux de 2,2 % et 2,0 % en 2012 respectivement contre 1,8 % et -0,6 % en 2011, en raison de la hausse des investissements et de la consommation, en réponse aux mesures de soutien à l'activité économique. Les efforts de reconstruction, à la suite des catastrophes naturelle et nucléaire, expliquent aussi la performance de l'économie japonaise. Dans les pays émergents et en développement, le taux de croissance économique est tombé de 6,4 % en 2011 à 5,0 %. Cette évolution est due à la baisse de la demande extérieure, à l'effet de l'intensification de la crise de la Zone euro en particulier sur les économies émergentes d'Europe, et aux mesures de stabilisation mises en œuvre par certains pays, dont la Chine.

En relation notamment avec la baisse de la demande, l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation, s'est contractée en 2012. Dans les pays avancés, elle est ressortie, en moyenne annuelle, à 2,0 % en 2012 contre 2,7 % en 2011. Dans les pays émergents et en développement, elle est descendue de 7,2 % en 2011 à 5,9 % en 2012.

L'évolution de l'inflation reflète également celle des prix mondiaux des biens. En effet, les cours du pétrole, en dollar, n'ont augmenté que de 1,0 % par rapport à 2011 du fait de la baisse de la demande et de l'amélioration de l'offre. Ceux des produits alimentaires, boissons, matières premières agricoles et métaux sont ressortis en retrait en 2012 par rapport à 2011. En particulier, les cours des métaux se sont contractés de 16,8 % du fait de la baisse des importations de la Chine qui absorbe près de 40% des biens de cette nature.

En relation avec la poursuite du ralentissement de l'activité économique mondiale, le taux de progression du volume du commerce mondial s'est fortement contracté (2,5 % en 2012 contre 6,0 % en 2011).

Dans ce contexte, le rythme de l'activité économique en Afrique a connu une baisse en 2012. Il est resté cependant relativement robuste (4,8 % contre 5,3 % en 2011), soutenu notamment par la vigueur de la consommation domestique, les investissements et les exportations. Toutefois, les performances du continent en matière de croissance économique demeurent toujours en deçà du niveau minimum requis pour les Objectifs de Développement du Millénaire estimé à 7,0 %. L'inflation s'est légèrement décélérée en 2012 en ressortant à 9,1 %, en moyenne annuelle, contre 9,3 % en 2011. Le déficit du compte courant extérieur, en terme de pourcentage du PIB s'est accru en passant de 1,4 % en 2011 à 2,8 en 2012 %. Les cinq Sous-régions de l'ABCA affichent toutefois des évolutions différenciées, comme le laissent apparaître les chapitres développés ci-après.

---

<sup>1</sup> Fonds Monétaire international, Perspectives économiques mondiales, avril 2013

## **II – EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DANS LES DIFFERENTES SOUS-REGIONS**

### ***II.1. Sous-région de l'Afrique du Nord***

Les données disponibles indiquent qu'en 2012, les économies de certains pays de la Sous-région de l'Afrique du Nord ont commencé à se remettre des effets des troubles politiques qui les ont affectées. Ainsi, après une forte contraction en 2011 (57,0 %), le PIB de la Libye a enregistré un rebond de 117,0 % en 2012, reflet des taux de croissance enregistrés par les secteurs pétrolier (35,5 %) et non-pétrolier (197,7 %). L'économie de la Mauritanie a progressé de 4,0 % en 2012. Celle de l'Egypte a aussi connu une embellie en 2012, avec un taux de croissance 2,2 % due à la revitalisation de tous les secteurs. Toutefois, les performances de l'économie soudanaise ont continué à se détériorer en 2012, en relation avec la situation politique qui a prévalu dans ce pays. Le taux de croissance, en terme réel, a décliné de 26,5 % traduisant la baisse de la production de pétrole.

Les performances des pays de l'Afrique du Nord en matière d'inflation ont été contrastées. L'inflation s'est accrue en Algérie et en Tunisie, avec des taux respectifs de 8,9 % et 5,6% en 2012 contre 4,5 % et 3,5 % en 2011, elle est restée élevée au Soudan (18,1 % comme en 2011). En revanche, elle a baissé en Egypte, en Mauritanie et en Libye.

En ce qui concerne les finances publiques, les performances de l'Algérie et du Soudan ont été satisfaisantes. L'Algérie a continué d'afficher des excédents budgétaires en raison de l'amélioration du solde des transactions extérieures. Bien que le Soudan ait enregistré un déficit, celui-ci est resté limité (0,4 % du PIB). En revanche, les indicateurs budgétaires des autres pays ont été peu satisfaisants, en particulier ceux de la Tunisie et de l'Egypte.

En matière de balance des paiements, les performances des pays de la Sous-région sont également contrastées. Le déficit global de la balance des paiements de l'Egypte s'est détérioré en 2012 pour atteindre 4,4 % du PIB contre 4,1% du PIB en 2011. Cette évolution est consécutive à une forte hausse du déficit du compte courant (30,2 %), conjuguée à des sorties sensibles de capitaux. Au Soudan, le solde global de la balance des paiements s'est contracté, traduisant la baisse des exportations de pétrole. Par contre, en Algérie la position extérieure pour le premier semestre de l'année 2012 a été meilleure à celle du second semestre de 2011. Les données préliminaires de la Libye indiquent aussi une amélioration de l'excédent de la balance des paiements qui a représenté 23,6 % du PIB en 2012 contre 16,7 % du PIB en 2011. Le déficit du compte de la Mauritanie s'est contracté entre 2010 (8,6 % du PIB) et 2011 (7,0 % du PIB) du fait d'une amélioration des exportations.

En vue de réduire la pression inflationniste, la Banque d'Algérie a relevé le taux des réserves légales de 9,0 % à 11,0 % et procédé à des reprises de liquidité à travers des opérations d'open market. La Bank of Sudan a introduit des restrictions administratives, dont le rationnement des devises en vue de circonscrire l'érosion de ses réserves extérieures. En Libye, le taux de croissance de la masse monétaire est tombé de 24,7 % en 2011 à 3,2 % en 2012.

### ***II.2. Sous-région de l'Afrique de l'Ouest***

Les performances macroéconomiques de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont apparues satisfaisantes en dépit de la modération de la croissance économique mondiale et de l'instabilité de certains pays membres, en particulier le Mali et la Guinée-Bissau. En effet, le taux de croissance économique de la CEDEAO s'est établi à 6,5 % en 2012 contre 6,2 % en 2011. Ce résultat serait le fait, de la performance de tous les secteurs, en particulier les activités agricoles dont l'évolution favorable est liée à la bonne pluviométrie dans la plupart des pays producteurs de biens

primaires et le maintien à un niveau relativement satisfaisants des cours de certaines matières premières. Du côté de la demande, la croissance a été tirée principalement par les investissements, en liaison avec la poursuite de grands chantiers dans beaucoup d'États et de la mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté. Au plan sectoriel, ces investissements ont concerné principalement les secteurs agricoles et électriques. Les performances de la CEDEAO reflètent également une accélération de l'activité économique dans certains pays membres, dont la Côte d'Ivoire, le Burkina, le Niger et le Liberia et le maintien d'une croissance forte au Nigeria.

L'inflation, pour l'ensemble de la Communauté, est ressortie en baisse en 2012, avec un taux qui s'est établi, en moyenne annuelle, à 9,7 % en 2012 contre 10,2 % en 2011. Cette évolution traduit le relâchement des tensions sur les marchés mondiaux des matières premières et les effets sur les prix de la bonne performance du secteur agricole. En dépit d'une légère amélioration d'une année sur l'autre, l'inflation est demeurée élevée dans la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO), avec un taux de 11,8 % en 2012 contre 12,2 % en 2011. Dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), elle a baissé à 3,0 % en 2012, contre 3,9 % en 2011. Au Cap-Vert, elle s'est raffermie en relation avec la hausse de la demande intérieure.

Le déficit budgétaire global, (dons compris), de la CEDEAO a baissé, en passant de 4,4 % à 3,0 % du PIB entre 2011 et 2012. Cette évolution reflète l'amélioration des performances des pays membres dont le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Liberia. La situation de la dette publique a connu une amélioration. En effet, l'encours de la dette publique de cette Zone se situerait à 28,8 % du PIB en 2012 contre 30,2 % en 2011, en rapport notamment avec l'amélioration de la gestion de la dette par certains Etats et l'annulation obtenue par certains pays dans le cadre de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Le solde global de la balance des paiements de la CEDEAO a enregistré en 2012 un excédent équivalant à 0,4 % du PIB contre 0,6% du PIB en 2011. Cette évolution reflète notamment l'amélioration significative du compte courant de certains pays, principalement le Nigeria, le Mali, la Guinée et le Cap-Vert. Elle masque la dégradation du compte courant de la plupart des Etats, sous l'effet de la hausse des importations, notamment des produits pétroliers et de biens d'équipement.

Les banques centrales des pays membres de la CEDEAO ont conduit des politiques monétaires différenciées. Ainsi, afin de stimuler l'activité économique, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Central Bank of The Gambia, la Bank of Ghana et la Bank of Sierra Leone ont abaissé leurs taux directeurs. La Central Bank of Nigeria, la Central Bank of Liberia, la Banque Centrale de la République de Guinée et la Banco Central de Cabo Verde ont maintenu leurs taux directeurs inchangés. La masse monétaire de la CEDEAO, s'est accrue de 12,1 % contre 15,3 % en 2011.

### ***II.3. Sous-région de l'Afrique Centrale***

L'activité économique en Afrique Centrale a évolué de façon globalement satisfaisante. En effet le rythme de progression du PIB s'est accéléré dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et en République Démocratique du Congo (RDC). Elle a toutefois ralenti en République Démocratique de São Tomé e Príncipe.

Le taux de croissance du PIB réel des pays membres de la CEMAC s'est établi à 5,6 % en 2012 contre 5,3 % en 2011. Cette évolution est le fait principalement du secteur non pétrolier, avec une contribution de 5,2 points en 2012 comme en 2011. Celle du secteur pétrolier quoique légèrement en hausse est demeurée faible (0,3 % en 2012 contre 0,0 % un an plus tôt). L'analyse en termes de ressource-emploi laisse

apparaître que l'expansion de l'activité a été tirée, pour l'essentiel, par la demande intérieure à hauteur de 7,8 points. La vigueur de celle-ci reflète la solidité de la consommation privée (5,3 points) qui a bénéficié notamment des recrutements dans les secteurs public et privé, de l'augmentation des prestations sociales, de l'apurement des arriérés de la dette publique intérieure et des mesures de soutien des prix d'achat aux producteurs. La contribution des investissements s'est située à 1,4 point, en recul par rapport à l'année précédente (3,9 points). Par ailleurs, le secteur extérieur a pesé négativement sur l'activité économique. L'analyse par pays laisse apparaître une accélération de l'activité dans trois pays (Cameroun, République Centrafricaine et Tchad) et une décélération dans les trois pays restants (Congo, Gabon et Guinée Equatoriale). Toutefois, à l'exception de la République Centrafricaine (3,6 %) et du Congo (4,3 %), les taux de croissance des pays membres de la CEMAC sont ressortis supérieurs à 5,0 %.

L'activité économique a connu une accélération en RDC. En effet, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 7,2 % en 2012, contre 6,9 % en 2011, sous l'impulsion essentiellement de la demande intérieure, tirée par la consommation finale et les investissements. Par contre, les exportations ont négativement affecté la croissance. Au plan sectoriel, la croissance a été principalement portée par les secteurs des mines, du commerce ainsi que par celui des Bâtiments et Travaux Publics.

A São Tomé e Príncipe, le rythme de progression de l'activité économique a légèrement décéléré pour ressortir à 4,5 % en 2012 contre 5,0 % en 2011, du fait des effets de la crise financière internationale.

Dans le domaine de l'évolution des prix, le taux d'inflation, mesuré par l'indice des prix à la consommation des ménages, est ressorti, en glissement annuel, à 4,1 % à fin août 2012 contre 3,6 % en 2011, dans les pays membres de la CEMAC. Cette tendance s'explique notamment par la faiblesse de l'offre locale de produits alimentaires dans la Zone CEMAC, la fermeté de la demande dans la plupart des pays de cette zone ainsi que par le dynamisme de l'activité économique au Cameroun et la révision à la hausse des prix des produits pétroliers en République Centrafricaine. A São Tomé e Príncipe, en raison de la mise en œuvre d'une politique budgétaire restrictive pour assurer l'ancrage à l'euro, le taux d'inflation s'est légèrement replié, en passant de 11,9 % en 2011 à 10,4 % en 2012.

En matière de finances publiques, l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, de la CEMAC a représenté 1,4 % du PIB en 2012, soit un recul de 1,0 point de pourcentage par rapport à 2011. Celui-ci est la conséquence d'une hausse des dépenses budgétaires de 16,1 %, supérieure à celle des recettes (11,2 %). L'analyse par pays révèle que la baisse des performances de la CEMAC est due aux déficits enregistrés par le Congo, le Tchad, la République Centrafricaine et le Cameroun, dont l'incidence a été atténuée par la consolidation des excédents du Gabon et de la Guinée Equatoriale. En RDC, les estimations indiquent que les opérations financières se sont soldées en 2012 par un excédent hors dons représentant 0,3% du PIB contre un déficit équivalent à 1,4 %, du PIB en 2011. Au regard des moins-values sur les recettes enregistrées en 2012, (celles-ci ont été mobilisées seulement à hauteur de 80,6 %), ce résultat positif est dû à des efforts de resserrement des dépenses. A São Tomé e Príncipe, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit budgétaire, hors dons, équivalent à 10,7 %, du PIB, contre 19,3 %, en 2011.

Au plan des échanges extérieurs, le déficit du compte courant de la CEMAC s'est aggravé en ressortant à 5,2% du PIB en 2012 contre 4,3 % du PIB en 2011, traduisant la persistance des déficits de la balance des services et de celle des revenus. La RDC a enregistré un excédent global représentant 3,2 % du PIB, reflétant le solde positif du compte de capital et d'opérations financières. Le déficit commercial de São Tomé e Príncipe s'est légèrement amélioré, sous l'impulsion des exportations, notamment du cacao et du chocolat.

L'encours de la dette extérieure de la CEMAC a représentée 11,0 % du PIB en 2012 contre de 11,7 % du PIB en 2011. Toutefois, les autres indicateurs de la dette (ratios des Services de la dette sur les exportations et les recettes publiques) se sont détériorés. Le ratio de la valeur actualisée de la dette extérieure sur les exportations de São Tomé e Príncipe est demeuré élevé, les négociations avec certains créanciers n'ayant toujours pas abouti.

L'évolution de la situation monétaire de la BEAC s'est caractérisée par une hausse de la masse monétaire de 22,2 % résultant d'une amélioration de la position extérieure nette du système monétaire de 15,8 %, d'une augmentation des crédits à l'économie de 21,8 % et d'une consolidation de position nette créditrice des Etats de 4,6 %. Au regard de la modération du rythme de hausse des prix internes, la Banque Centrale du Congo a assoupli la politique monétaire en baissant, à six reprises, son taux directeur qui est passé de 20,0 % à fin décembre 2011 à 4,0 % à fin décembre 2012. Le taux de progression de la masse monétaire est ressorti à 21,0 %, résultant de l'augmentation des avoirs extérieurs nets de 22,60 % et d'une contraction des avoirs intérieurs nets de 1,6 %. A São Tomé e Príncipe, l'évolution de la situation monétaire a été marquée par une expansion de la masse monétaire (M3) de 18,4 % en 2012, contre une hausse de 10,5 % l'année d'avant.

#### ***II.4. Sous-région de l'Afrique Australe***

La plupart des pays de la Sous-région de l'Afrique Australe ont connu des performances fragiles en matière de croissance économique en 2012, à l'exception de certains pays, dont le Mozambique, l'Angola et la Zambie qui ont enregistré les taux de croissance les plus élevés, (7,5 %, 7,4 % et 7,3 % respectivement). Au Mozambique, la croissance a été impulsée par la robustesse de la production des secteurs des mines et carrière, de l'agriculture, des transports et communication, et des services. La progression du PIB réel de l'Angola a été tirée par les très bonnes performances des secteurs de l'énergie et du transport, combinées au rebond de la production de pétrole et du diamant. Les économies du Lesotho, du Botswana et de la Namibie ses sont accrues sous l'impulsion de la vigueur des activités de construction. L'économie de l'Afrique du Sud, la plus importante de la Sous-région, a continué à se ralentir. Le taux de croissance du PIB réel est tombé de 3,5 % en 2011 à 2,5 % en 2011 du fait de la poursuite de la contraction de la production des mines et de la manufacture, reflétant la faiblesse de la demande domestique ainsi que de la demande extérieure affectée par la persistance de la récession économique mondiale.

A l'exception du Mozambique et du Zimbabwe, le taux d'inflation s'est situé, dans la plupart des pays au delà de la limite prescrite par les critères de convergence macroéconomiques. Avec un taux d'inflation qui est tombé de 10,35% en 2011 à 2,1% en 2012, le Mozambique n'a pas connu de pressions inflationnistes. La faiblesse de l'inflation dans ce pays s'explique par l'excédent de l'offre sur la demande, ainsi que par la stabilité de la monnaie locale par rapport au rand Sud Africain et par rapport au dollar américain, qui a permis de contenir les prix des biens importés. Après des années d'hyperinflation, le Zimbabwe a connu au cours des années récentes de faibles niveaux d'inflation. En 2012, le taux d'inflation au Zimbabwe a été de 3,7 % contre 4,9 % l'année précédente. Dans la Zone Monétaire Commune (ZMC) l'inflation a été modérée. Toutefois des pressions inflationnistes ont été ressenties, dues à l'impact de la volatilité des prix du pétrole et des biens alimentaire ainsi qu'à celle du taux de change du rand. Dans les autres économies, l'inflation a été alimentée aussi par la hausse persistante des prix des biens alimentaires et de l'énergie. Au Malawi, le taux d'inflation s'est établi à 21,0 % en 2012, en rapport avec la dévaluation du Kwacha contre les principales monnaies.

De façon générale, les performances des finances publiques sont demeurées satisfaisantes. L'Angola, le Lesotho, le Mozambique, le Botswana, le Swaziland et le Zimbabwe ont enregistré des excédents budgétaires reflétant des recettes accrues, en particulier pour les pays membres de l'Union Douanière de l'Australe (SACU), en raison de recettes douanières accrues reçues du pool de la SACU. Les ajustements budgétaires dans certains pays, notamment le Lesotho ont aussi contribué aux performances observées.

Au plan du secteur extérieur, une amélioration des résultats de la balance des paiements a été enregistrée dans la plupart des pays, en particulier le Botswana, le Lesotho, le Swaziland et la Namibie. L'amélioration des comptes extérieurs de ces pays a été impulsée par les revenus accrus reçus de la SACU au cours de l'exercice financier 2012/13, une contraction des déficits commerciaux et d'importantes entrées de capitaux. L'Angola a enregistré une contraction de sa position extérieure en raison d'un déficit élevé du compte de capital et d'opérations financières insuffisamment compensé par l'amélioration du compte courant.

En vue de stimuler leurs économies et de contrer les effets adverses de la crise économique et financière mondiale, la plupart des pays de la sous-région ont continué à mettre en œuvre des politiques monétaires expansionnistes. Le Mozambique a réduit son taux de 5 points de pourcentage le ramenant de 15,0 % en 2011 à 9,25 % en 2012. Une réponse positive de l'offre de monnaie a été observée dans la plupart des pays de la Sous-région, avec une hausse de près de 29,4 % dans des pays comme le Mozambique. Au Lesotho, la masse monétaire s'est accrue de 7,3 %, traduisant, entre autres, la hausse des crédits du secteur privé.

### ***II.5. Sous-région de l'Afrique de l'Est***

Sur la base des données disponibles, les pays de la Sous-région de l'Afrique de l'Est ont continué d'enregistrer des taux de croissance économique satisfaisants. Il ressort en effet de ces données qu'à l'exception de Maurice et du Burundi, la croissance s'est accélérée dans la plupart des pays. Les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés par le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda (8,0 %, 6,9 % et 5,1 % respectivement en 2012 contre 7,7 %, 6,4 % et 3,4 % en 2011). Au Burundi, la croissance s'est stabilisée à 4,2 % tandis que Maurice a connu une réduction du rythme de progression de l'activité mais les performances de ce pays sont restées somme toutes satisfaisantes. Les résultats ont été, de façon générale, acceptables dans l'ensemble des pays de la Sous-région de l'Afrique de l'Est, impulsés par l'agriculture en relation avec les conditions climatiques favorables. L'industrie manufacturière, le commerce, les transport et communication ont aussi contribué aux bonnes performances des pays de la Sous-région.

L'inflation a décéléré dans la plupart des pays, en particulier en Ouganda, à Maurice et au Rwanda où les taux d'inflation se sont établis en dessous de 4,0 %. La baisse de l'inflation observée a été impulsée par plusieurs facteurs, dont l'amélioration de l'offre de produits alimentaires en relation avec de meilleures conditions climatiques, le resserrement de la politique monétaire ainsi que le renforcement de la coordination entre la politique monétaire et la politique budgétaire. Toutefois, le Burundi a connu un raffermissement de l'inflation du fait principalement de la faiblesse de l'offre de produits alimentaires et du niveau élevé des prix mondiaux des produits alimentaires. Par ailleurs, en dépit des améliorations observées au Kenya et en Tanzanie, les taux d'inflation dans ces deux pays sont restés relativement élevés (9,6 % au Kenya et 12,1 % en Tanzanie).

En matière de finance publique, le ratio du déficit budgétaire sur le PIB s'est replié dans certains pays dont Maurice, le Rwanda, et la Tanzanie tandis qu'il s'est stabilisé en Ouganda. Ces évolutions ont résulté de l'amélioration à la fois dans le recouvrement des recettes et de la gestion des dépenses publiques. En revanche, le ratio du déficit budgétaire sur le PIB s'est accru aux Comores et au Kenya tandis qu'il est resté élevé au Burundi, en raison des performances modestes en matière de recouvrement fiscal, combinées, dans le cas du Kenya, à une hausse des dépenses en infrastructure. Dans l'ensemble, hormis Maurice (3,3 %) et dans une moindre mesure l'Ouganda (4,3 %), les indicateurs de déficits budgétaires sont demeurés élevés, oscillant entre 6,0 % du PIB (Kenya) et 12,4 % du PIB (Rwanda).

Dans le domaine du secteur extérieur, les performances des pays de la Sous-région ont été contrastées. Le Burundi, le Kenya et le Rwanda ont connu une détérioration de leur déficit de compte courant, en raison de déficits commerciaux dans le cas du Burundi et du Kenya et, s'agissant du Rwanda, d'une baisse des transferts officiels. Maurice, l'Ouganda et la Tanzanie ont en revanche enregistré une baisse de leur déficit courant, du fait de la hausse des exportations en volume en ce qui concerne la Tanzanie. Par ailleurs, l'Ouganda a enregistré un excédent de la balance des paiements globale, amené par une hausse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le secteur bancaire de la Sous-région est resté solide. Dans l'ensemble, les avoirs des banques se sont consolidés et les indicateurs de leurs structures financières sont demeurés robustes, en particulier les ratios d'adéquation du capital qui sont restés, de manière générale, élevés. Certaines Banques Centrales, en particulier la Bank of Mauritius et la Bank of Uganda, ont adopté des politiques monétaires accommodantes en vue de soutenir l'activité économique. D'autres, notamment la Banque de la République du Burundi et la Central Bank of Kenya, ont axé leurs actions principalement sur la stabilité des prix. Selon les données disponibles, le taux de progression de la masse monétaire a oscillé entre 9,0 % (Maurice) et 14,0 % (Rwanda) en 2012 contre 5,6 % (Burundi) et 21,1 % (Rwanda) en 2011.

### **III - MISE EN ŒUVRE DU PCMA EN 2012**

L'année 2012 marque la fin de la troisième période (2008-2012) de mise en œuvre du PCMA. Au terme de cette période, les performances des pays membres devraient être en ligne avec les normes ci-après des critères de convergence de premier rang :

- ratio du déficit budgétaire sur le PIB  $\leq$  3 % ;
- élimination du crédit de la Banque Centrale à l'Etat ;
- taux d'inflation  $<$  5 % ;
- ratio des réserves extérieures sur les importations  $\geq$  6 mois.

Toutefois, les performances des pays membres se sont détériorées en 2012. En effet, seuls quatre des quarante-six pays membres (8,7 %) qui ont soumis leurs rapports, ont respecté en 2012 les quatre critères de premier rang, contre sept (7) pays en 2011. Les résultats enregistrés en 2012 traduisent les performances toujours faibles par rapport aux critères sur le déficit budgétaire (47,7 % des pays ayant respecté cette norme en 2012, contre 50,0 % en 2011). Ils sont aussi imputables à une détérioration des performances relatives aux normes sur l'inflation et sur les réserves de change. Les ratios de conformité à ces critères ont été de 37,0 % pour l'inflation et de 26,1 % pour les réserves de change en 2012 contre 41,3 % et de 47,8 % respectivement en 2011.



Au titre des critères de second rang, les données disponibles indiquent des résultats satisfaisants pour les critères sur l'élimination des arriérés, la dette publique, les taux d'intérêt réels, la stabilité des taux de change et le financement des investissements publics par les recettes fiscales. En revanche, les critères sur la proportion maximale de recettes fiscales allouée aux salaires et le ratio des recettes fiscales sur le PIB n'ont pas été respectés par la plupart des pays membres.

Sur la base des informations reçues des différentes sous-régions et de celles ressortant de l'étude sur la stratégie de création de la Banque Centrale Africaine, les progrès relevés, au titre des critères qualitatifs, ont trait à la libéralisation des marchés des biens, à la réforme des systèmes de paiements au renforcement de la supervision bancaire et à la l'harmonisation de systèmes statistiques.

Concernant particulièrement la libre circulation des biens, toutes les Sous-régions ont mis en place des Zones de libres échanges. A l'exception de la Sous-région de l'Afrique du Nord, elles ont entrepris les démarches visant la constitution d'unions douanières. La SADC a réalisé partiellement cet objectif. Les progrès sont aussi significatifs dans le domaine de la libéralisation de la réglementation financière applicable au compte courant, en raison de l'adoption par la plupart de pays de l'article VIII des statuts du Fonds Monétaire International.

Par contre, les avancées sont très relatives en matière de libre circulation des personnes en dehors de la CEDEAO et de la SADC, et des pays membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est. Les transactions du compte de capital et d'opération financière font toujours l'objet de contrôle par une large majorité des pays membres. Les exceptions notables concernent la Gambie, les transactions au sein et entre les pays membres des zones d'émission du FCFA, ainsi que celles entre les Etats de la Zone Monétaire Commune.

#### **IV – PERSPECTIVES D'AVENIR**

L'année 2013 marque le début de l'étape IV (2013-2015) de la mise en œuvre du PCMA. Cette étape devrait être marquée notamment par le durcissement de la norme du critère sur l'inflation dont le taux devrait être inférieur à 3,0 % contre une norme de 5,0 % au cours de l'étape antérieure. L'étape IV prescrit également le respect continu de tous les indicateurs macro-économiques par tous les pays membres.

L'économie mondiale devrait amorcer une reprise en 2013. En effet, le taux de croissance en termes réels devrait passer de 3,2 % en 2012 à 3,3 % en 2013 puis à 4,0 % en 2014. Toutefois, des disparités apparaissent dans les performances attendues des différents Groupe de pays.

Le taux de croissance des pays avancés se stabiliserait à 1,2 % en 2013 avant de remonter à 1,5 % en 2014, avec des divergences notables entre les pays. Ainsi, les Etats-Unis enregistreraient des taux de croissance relativement plus élevés (1,9 % en 2013 et 3,0 % en 2014), soutenus notamment par la reprise du marché immobilier et des conditions de crédit propices. Les autres économies avancées connaîtraient également une reprise de l'activité, à un rythme modéré en 2013 (1,9% contre 1,4% en 2012) et plus élevé en 2014 (2,8%). Dans la Zone Euro, l'activité devrait se contracter de 0,3 % en 2013 du fait des ajustements budgétaires. Elle reprendrait légèrement en 2014 (1,1 %) avec le retour progressif de la confiance. Le Japon enregistrerait des taux de croissance de 1,6 % et 1,4 % respectivement en 2013 et 2014, contre 2,0 % en 2012. L'évolution des performances du Japon résulterait de la conjonction de plusieurs facteurs aux effets contradictoires, notamment la poursuite d'une politique monétaire accommodante et la réduction progressive des mesures incitatives. L'inflation devrait continuer à demeurer modéré dans les pays avancés, avec des taux ressortant à 1,7 % en 2013 et 2,0 % en 2014, contre 2,0 % en 2012.

Dans les pays émergents et en développement, l'activité économique devrait connaître une accélération en 2013 et 2014, à des taux de 5,3 % et 5,7 % respectivement, contre 5,1 % en 2012. Ceux-ci seraient soutenus notamment par la vigueur de la demande domestique et la reprise progressive de la demande dans les pays avancés. L'inflation devrait se stabiliser en 2013 autour du niveau de 2012 (5,9 %) avant de se replier à 5,6 % en 2014.

Le rythme de progression de l'activité économique du continent africain devrait être maintenu à un niveau élevé en 2013 (5,6 %) et 2014 (6,1 %). Cette évolution serait impulsée par des investissements en infrastructures, l'extension des capacités des industries extractives et la robustesse de la consommation. L'inflation tendrait à baisser en 2013 et en 2014 (7,2 % et 6,3 % respectivement contre 9,1 % en 2012). Le compte courant afficherait en 2013 et 2014 des déficits équivalant à 3,5 % et 3,9 % du PIB respectivement, en hausse par rapport au niveau enregistré en 2012 (2,8 %). L'évolution de la situation du continent serait le reflet de celles des Sous-régions.

Les perspectives économiques et financières des pays de l'Afrique de l'Ouest paraissent favorables. En effet, le taux de croissance économique de la CEDEAO se situerait autour de 6,6 % en 2013 contre 6,3 % en 2012. Cette évolution serait due notamment à la consolidation des investissements publics dans les infrastructures, à l'entrée en activité de nouveaux sites de production minière et pétrolière, à une bonne orientation des prix de certaines matières premières, ainsi qu'à une amélioration de la gestion des finances publiques. Elle serait soutenue par les bonnes performances de la plupart des pays, en particulier le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Niger, la Gambie, le Ghana, le Nigeria, le Liberia et la Sierra Leone qui enregistreraient des taux de croissance au moins égaux à 7,0 %.

En Afrique Centrale, en dépit d'une décélération de l'activité économique, la croissance dans la Zone CEMAC devrait rester relativement forte (3,1%), sous l'impulsion des secteurs agricole, tertiaire et de celui des industries manufacturières. L'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, s'établirait à 0,2 % du PIB contre 2,7 % en 2012. Le déficit extérieur courant se contracterait de 1.0 point de pourcentage à 5,0 % du PIB. Les principaux indicateurs de la dette extérieure devraient se détériorer.

Pour sa part, la RDC devrait connaître une consolidation de l'activité économique portée par les mines ainsi que par les Bâtiments et Travaux Publics. Le taux de croissance du PIB s'élèverait à 7,9 % en 2013. La stabilité des prix observée en 2012 devrait se poursuivre en 2013 (1,43 % en projection annuelle à fin mai 2013). En matière de finances publiques, les prévisions budgétaires tablent sur un équilibre des recettes et des dépenses. S'agissant des comptes extérieurs, ils devraient ressortir excédentaires, sous l'impulsion du compte du capital et des opérations financières.

Concernant São Tomé e Príncipe, les objectifs macroéconomiques ressortant de l'Accord de Facilité Elargie de Crédit signé avec le Fonds Monétaire International (FMI) indiquent, pour l'année 2013, un taux de croissance de 4,5 %. Ce résultat serait dû à une augmentation des investissements, notamment en infrastructure. Le taux d'inflation devrait, en moyenne annuelle, fléchir de 10,4 % en 2012 à 7,0 % en 2013. Par ailleurs, les efforts visant l'amélioration du profil des finances publiques devraient se poursuivre.

Dans l'ensemble, les pays de la Sous-région de l'Afrique de l'Est devraient connaître en 2013, de bonnes performances en matière de croissance économique, sous l'effet de bonnes conditions climatiques et d'investissements publics et privés accrus. Hormis Maurice, dont le taux de croissance devrait être compris entre 3,2 % et 3,7 % et le Burundi (4,5 %), les autres pays devraient enregistrer des taux de progression de l'activité d'au moins 6,0 %. L'inflation devrait se stabiliser sous l'effet d'une offre plus abondante de produits alimentaires. Le déficit public est attendu en baisse dans la plupart des pays, à l'exception de Maurice dont les performances devraient être

affectées par la revalorisation des salaires dans le secteur public. Les déficits du compte courant se dégraderaient dans la plupart des pays à l'exception du Rwanda et de la Tanzanie.

Des facteurs sont susceptibles d'affecter les perspectives d'évolutions de l'économie africaine décrites ci-dessus. Ils concernent entre autres :

- une stagnation beaucoup plus prolongée des économies de la Zone Euro ;
- une hausse des cours du pétrole qui affecterait directement les pays africains importateurs de ce produit. De façon indirecte, l'ensemble des économies de la Région serait également affectée à travers la baisse de la demande extérieure de leurs produits, du fait de la fragilisation des perspectives de croissance de leurs principaux partenaires au commerce qu'induirait la hausse des cours du pétrole ;
- la volatilité des cours des produits de base sur lesquels repose largement l'économie de la plupart des pays africains ;
- la survenance de chocs liés aux aléas climatiques ;
- la persistance de foyers de tensions à caractère socio-politique.

## **V - CONCLUSION**

Au terme de la troisième étape de la mise en œuvre du PCMA, la majorité des Etats membres n'a pas respecté les quatre critères de convergence de premier rang. Dans ces conditions, la conformité aux normes retenues pour la quatrième étape, caractérisée par le resserrement du seuil limite d'inflation, pourrait constituer un défi pour la plupart des pays membres.

En conséquence, les Etats africains devraient continuer à mettre en œuvre les mesures visant le renforcement de la base de leurs économies à travers notamment l'amélioration de leur cadre macro-économique, la diversification de la production et le développement du secteur financier. Dans la même veine, les pays membres et les communautés économiques sous-régionales sont encouragés à accélérer l'intégration des économies africaines à travers l'unification des marchés des biens, le développement d'infrastructures communautaires, la modernisation et l'interconnexion des systèmes de paiement.

En plus des réformes d'ordre macro-économique, des progrès en matière de convergence requièrent également des réformes institutionnelles, notamment la mise en place au niveau régional et des Etats membres, de mécanismes efficaces de surveillance multilatérale. La crédibilité de la surveillance commande aussi la poursuite des efforts de développement et d'harmonisation des statistiques. En outre, il est nécessaire de s'assurer du caractère réaliste des seuils retenus pour certains critères de convergence.

A cet égard, il est utile d'indiquer que l'étude sur la stratégie d'établissement de la Banque Centrale Africaine, qui devrait prendre en charge cette question, a suggéré qu'elle le soit par l'Institut Monétaire Africain (IMA) dont la création est recommandée par la même étude. En attendant la mise en place de l'IMA, les Gouverneurs pourraient considérer l'opportunité du resserrement des critères du PCMA envisagé à l'étape IV du PCMA.

### Critères de 1ers rangs

Sous-région	DEFICIT BUDGETAIRE ≤ 3%		INFLATION < 5%		FINANCEMENT BC		RESERVES ≥ 6%		Nbre de critères respectés	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
<b>AFRIQUE DU NORD</b>	2	1	2	2	2	3	3	3		
Algérie	9,9	7,5	4,5	8,9	0,0	0,0	38,3	39,0	4	3
Egypt	NA	NA	11,8	7,3	16,5	37,8	6,3	3,2	1	0
Libya	NA	NA	15,9	3,2	NA	0,0	78,3	39,4	1	3
Mauritanie	-2,1	-4,8	5,7	4,9	NA	NA	3,6	6,8	1	2
Sudan	-4,8	-3,1	18,1	35,1	3,0	3,0	1,1	1,3	0	0
Tunisie	-3,6	-5,3	3,5	5,6	0,0	0,0	3,4	3,8	2	1
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>	8	5	9	8	12	13	10	1		
Bénin	-1,8	-0,5	2,7	6,7	0,0	0,0	6,9	5,7	4	2
Burkina Faso	-2,4	-3,2	2,8	3,8	0,0	0,0	6,9	5,7	4	2
Cabo Verde	-9,5	-13,1	4,5	2,5	0,0	0,0	3,2	3,8	2	2
Cote d'Ivoire	-4,3	-3,2	4,9	1,3	0,0	0,0	6,9	5,7	3	2
Gambia	-4,2	-4,6	4,8	4,3	12,6	0,4	6,1	4,8	2	1
Ghana	-0,9	-6,0	8,7	9,2	8,8	22,3	3,9	3,4	1	0
Guinée	-2,9	-3,7	21,4	15,2	0,0	0,0	3,7	3,1	2	1
Guinée-Bissau	0,4	-2,6	5,1	2,1	0,0	0,0	6,9	5,7	3	3
Liberia	-0,6	4,2	8,5	7,7	0,0	0,0	3,3	2,0	2	1
Mali	-3,7	-0,1	3,0	5,3	0,0	0,0	6,9	5,7	3	2
Niger	-2,5	-2,5	2,9	0,5	0,0	0,0	6,9	5,7	4	3
Nigeria	-5,0	-2,6	10,8	12,2	0,0	0,0	6,3	9,5	2	3
Sénégal	-6,7	-5,6	3,4	2,1	0,0	0,0	6,9	5,7	3	2
Sierra Leone	-5,1	-5,7	16,0	12,9	1,1	0,0	2,6	2,5	0	1
Togo	-1,1	-6,2	3,6	2,6	0,0	0,0	6,9	5,7	4	2
<b>AFRIQUE CENTRALE</b>	6	7	6	6	8	8	5	5		
Cameroun	-1,2	-1,8	2,9	2,2	0,0	0,0	7,4	7,0	4	4
Centrafrique	-4,3	1,0	1,2	5,2	0,0	0,0	7,4	5,3	3	3
Congo	17,3	-2,5	2,2	5,0	0,0	0,0	12,2	9,1	4	4
Gabon	5,5	2,3	1,2	2,6	0,0	0,0	9,6	8,3	4	4
Guinée Equatoriale	1,7	9,0	4,8	3,6	0,0	0,0	4,0	10,1	3	4
Tchad	1,0	-2,5	-2,0	7,5	0,0	0,0	3,7	3,1	3	2
RDC	-1,4	0,3	15,4	2,1	0,0	0,0	1,7	2,2	2	3
São Tome e Principe	-29,3	-10,7	11,9	10,4	0,0	0,0	7,0	6,9	2	2
<b>AFRIQUE DE L'EST</b>	0	0	1	1	4	4	2	1		
Burundi	-10,3	-8,6	9,7	18,3	14,1	13,1	5,0	4,0	0	0
Comores	-6,3	-7,4	1,8	6,2	15,0	-	7,1	7,9	2	1
Kenya	-5,2	-6,0	14,0	9,4	0,3	0,2	3,7	4,3	0	0
Mauritius	-3,9	-2,5	6,5	3,9	0,0	0,0	4,6	4,9	1	2
Rwanda	-14,2	-12,4	5,7	6,3	0,0	0,0	6,7	4,8	2	1
Uganda	-5,5	-5,5	18,7	14,0	0,0	0,0	3,7	4,4	1	1
Tanzania	-10,3	-9,0	12,7	16,1	0,0	0,0	4,0	4,0	1	1
Djibouti	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ethiopia	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Seychelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Somalia	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b>	6	8	1	0	9	9	2	2		
Angola	10,3	7,8	11,4	9,02	0,0	0,0	7,8	8,6	3	3
Botswana	-0,2	0,8	8,5	7,6	0,0	0,0	13	11	3	3
Lesotho	-4,5	5	4,7	6,1	0,0	0,0	4,7	4,7	2	2
Madagascar	-	-	-	-	-	-	NA	NA		
Malawi	-1,2	-1,8	7,6	21,3	12,6	0,0	2,3	2,9	1	2
Mozambique	5,3	4,2	10,35	2,09	0,0	0,0	5,2	5,7	2	2
Namibia	-11,2	-4,8	5	6,5	0,0	0,0	3,2	3	1	1
South Africa	-4,2	-4,9	5	5,7	0,0	0,0	4,8	4,9	1	1
Swaziland	-9,5	0,2	7,8	8,3	0,0		2,3	2,9	1	1
Zambia	-2,9	-2,9	6	7,3	0,0	0,0	3,6	4,1	2	2
Zimbabwe	0	1,4	4,9	3,7	0,0	0,0	0,7	0,8	2	2
<b>Total des pays qui ont déclarés</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>44</b>	<b>43</b>	<b>46</b>	<b>46</b>		
<b>Total des pays qui ont répondu aux critères</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>17</b>	<b>35</b>	<b>37</b>	<b>22</b>	<b>12</b>		
<b>Pourcentage</b>	50,00%	47,72%	41,30%	36,95%	79,54%	86,04%	47,82%	26,08%		

NC : Non communiqué